



Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le

ID : 066-200087286-20241212-202479-DE



Publié le 18/12/2024 sur le site internet du SMTBV

République Française
Département des Pyrénées-Orientales (66)
SYNDICAT MIXTE DE LA TET - BASSIN VERSANT
3 Rue Edmond Bartissol - 66000 Perpignan
Siret : 200 087 286 00015

DECISION DU PRESIDENT N°2024.79

OPERATION 111003 –Etudes pour la reconnaissance du Système d'Endiguement du Boulès

Réalisation de levés topographiques

ATTRIBUTION DU MARCHE

VU le Code général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°2020/43 : Portant élection du président à Monsieur Pierre PARRAT ;

VU la délibération n°2020/48 : Portant délégation du conseil syndical au président ;

VU la délibération n°2020/68 : Adoptant le règlement intérieur de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission MAPA du SMTBV ;

VU le rapport d'admission des candidatures, d'analyse des offres et suivant l'avis de la commission des marchés en date du 28 novembre 2024.

Dans le cadre des études pour la reconnaissance du système d'endiguement du Boulès (identification des ouvrages, étude de dangers, dossier d'autorisation des ouvrages en SE...). Le SMTBV demande au bureau d'études BE2T Ingénierie, attributaire du marché d'études pour la reconnaissance du SE du Boulès, de réaliser des plans topographiques complets des digues du Boulès.

La présente consultation vise donc à réaliser les relevés topographiques suivants, afin de préciser, compléter et actualiser la connaissance des ouvrages sur les différents secteurs d'études :

- Des profils en travers du Boulès, du Montjuich et du Gimeneil, au droit des digues classées ;
- Des relevés topographiques de l'ensemble des ouvrages traversant les digues classées.

En application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1° à R2123-8 du Code de la commande publique, une procédure adaptée ouverte a été lancée le 19 septembre 2024 sur Midi libre annonces légales <http://www.midilibre-marchespublics.com>.

Date limite de remise des offres : 11 octobre 2024 à 14h00

Type de marché : services

Forme du marché : ordinaire

Lieu d'exécution : Bouleternère, Saint-Michel-de-Llotes, Ille-sur-Têt, Néfiach et Millas (66)

Durée de la mission : 8 semaines

Montant estimé : 50 000 € TTC

Financement attendu : 50 % ETAT (FPRNM) 20 % Région (notifié)

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Critères de jugement des offres :

Le jugement des offres a été effectué dans le respect des principes fondamentaux de la réglementation relative aux marchés publics et selon les critères et les pondérations du règlement de la consultation indiqués ci-dessous :

1- Valeur technique de l'offre : 50%

La valeur technique de l'offre est jugée à partir du mémoire technique produit par le candidat et noté sur 50 points selon les critères suivants :

Méthodologie de réalisation et descriptif des modes opératoires (30 points) ;

Moyens humains et matériels mis en œuvre (20 points).

2- Prix : 50% :

Le prix est noté sur 50 points : 50 points sont attribués par la méthode des ratios selon la formule suivante :
Note prix = (prix le plus bas / prix de l'offre examinée) x 50

Récapitulatif des retraits / dépôts :

Nombre de dossiers retirés : 29 dématérialisés

Nombre de candidatures remises : 6

Nombre de candidatures arrivées hors délai : 0

Candidatures admises : 6

Demandes de précisions et justification d'offre anormalement basse : du 18/10 au 24/10/2024

La commission des marchés réunie le 28 novembre 2024, après avoir pris connaissance du rapport d'admission des candidatures et d'analyse des offres :

- a donné un avis favorable à la proposition d'admission de l'ensemble des candidatures ;
- a conseillé de rejeter l'offre de l'entreprise GEOFIT pour irrégularité au motif de non-respect du cahier des charges qui stipule la réalisation de levés (« Profils en travers des lits mineurs et des digues, relevés des ouvrages traversant les digues ») alors que la prestation proposée repose principalement sur des relevés aériens LIDAR et une intervention terrestre a prix forfaitaire en tranche optionnelle (non prévue au marché).
- a donné un avis favorable à la proposition d'attribution à MNTopo – Entreprise Individuelle - MARINIER Nicolas – Géomètre-Topographe - 20 rue des Bernauds - 71 670 Saint-Pierre de Varennes
 - Montant de l'offre qu'il est proposé de retenir : HT : 10 965,00 € TTC : 13 158,00 € TTC.


LE PRESIDENT DECIDE

1 – de rejeter l'offre de l'entreprise GEOFIT pour irrégularité au motif de non-respect du cahier des charges.

2 - D'attribuer le marché pour la réalisation de levés topographiques - Etudes pour la reconnaissance du système d'endiguement du Boulès comme suit :

<i>ATTRIBUTAIRE</i>	<i>Montant HT</i>	<i>Montant TTC</i>
<i>MNTopo - Entreprise Individuelle - MARINIER Nicolas Géomètre-Topographe 20 rue des Bernauds - 71 670 Saint-Pierre de Varennes SIRET 793 210 840 00013</i>	<i>10 965.00 €</i>	<i>13 158.00 €</i>

Précise que les crédits nécessaires au paiement des prestations sont inscrits au budget.

Envoyé en préfecture le 18/12/2024
Reçu en préfecture le 18/12/2024 
Publié le
ID : 066-200087286-20241212-202479-DE

Fait à Perpignan, le 12 décembre 2024



Publié le 18/12/2024 sur le site internet du SMTBV

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication. Le Tribunal Administratif de Montpellier 6, rue Pitot 34000 MONTPELLIER peut être saisi au moyen de l'application informatique Télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.